

Préinscriptions universitaires

LES CONDITIONS D'ACCÈS À CERTAINES FILIÈRES REVUES

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7052 — MERCREDI 28 JUILLET 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Algérie-Tunisie

LAMAMRA REÇU PAR LE PRÉSIDENT KAIS SAIED

Page 5

CRISE ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN ALGÉRIE

PLUS DE 25 000 CAS PAR JOUR

La crise épidémiologique en Algérie s'aggrave de jour en jour, menaçant son système sanitaire déjà très fragilisé par les deux précédentes vagues de Covid-19. Les hôpitaux sont saturés depuis plusieurs semaines et les avis de décès inondent les réseaux sociaux, alors que les chiffres officiels communiqués quotidiennement par le comité scientifique semblent loin de refléter la réalité du terrain, indiquent des spécialistes de la santé. *Page 2*



ANNABA

Sider produira de l'oxygène liquide

Page 3

EN ATTENDANT LEUR IMPLICATION DANS LA VACCINATION

Les tests antigéniques rapides en pharmacie

Page 2

COVID-19

La recherche sur l'origine du virus ou la voie de l'ingérence

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO



LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

Les particuliers peuvent importer des concentrateurs d'oxygène sans autorisation

LES PARTICULIERS ne sont plus tenus d'obtenir l'autorisation du ministère de l'Industrie pharmaceutique pour importer des concentrateurs d'oxygène ou tout autre dispositif médical utilisés pour un usage personnel afin de faire face à la pandémie de Covid-19, a annoncé mardi le ministère.

«A titre d'exception, l'importation des concentrateurs d'oxygène ou tout autre dispositif médical utilisés en riposte à la pandémie de Covid-19 par des particuliers et à usage personnel, n'est pas soumis à une autorisation délivrée par les services compétents du ministère de l'Industrie pharmaceutique», est -il indiqué dans une note d'information publiée sur la page Facebook officielle du ministère.

Toutefois, l'importation de ces dispositifs médicaux par les établissements pharmaceutiques reste soumise à une autorisation de dédouanement délivrée par les services du ministère et elle bénéficie d'un couloir vert, du dépôt de dossier à son traitement.

L'importation de ces produits par les entreprises et les établissements, autres que les établissements pharmaceutiques, ainsi que par les organisations et les associations à titre de dons, est soumise, quant à elle, à une autorisation d'importation délivrée par les services du ministère pour pouvoir bénéficier de l'exonération des droits et taxes, conformément à la règlementation en vigueur, selon la même note d'information.

M. D.

SOUS LE SLOGAN « LE VACCIN EST LA SOLUTION »

L'ETUSA lance la campagne de sensibilisation

L'ÉTABLISSEMENT public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), a lancé une campagne de sensibilisation qui a pour slogan «le vaccin est la solution» au profit des usagers et des citoyens, visant la rupture de la chaine de contamination, a annoncé , mardi un communiqué de l'établissement.

A cet effet, l'ETUSA, en sa qualité d'entreprise citoyenne soucieuse de la situation «alarmante» de la pandémie, contribue à sensibiliser les citoyens par le billet de cette large campagne qui a pour message «le vaccin est la solution».

L'établissement a procédé, ainsi, à l'affichage frontaux des autobus et abris bus par des maquettes de sensibilisation pour vaccination, à la diffusion du message «le vaccin est la solution» dans les girouettes extérieures et intérieures des autobus, ainsi que celles des abris bus. S'ajoute à cela, l'impression des titres de transport avec le même slogan, a relevé la même source.

T. R.

CRISE ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN ALGÉRIE

Les chiffres officiels loin de refléter la réalité

La crise épidémiologique en Algérie s'aggrave de jour en jour, menaçant son système sanitaire déjà très fragilisé par les deux précédentes vagues de Covid-19. Les hôpitaux sont saturés depuis plusieurs semaines et les avis de décès inondent les réseaux sociaux, alors que les chiffres officiels communiqués quotidiennement par le comité scientifique semblent loin de refléter la réalité du terrain, indiquent des spécialistes de la santé.



Le Pr Réda Djidjik, chef de service immunologie au CHU de Béni Messous, explique qu'au vu de la situation actuelle dans les hôpitaux et la recrudescence des cas de contamination à la Covid-19, les chiffres officiels communiqués par le comité scientifique doivent être «multipliés par 30 pour avoir une idée réelle sur la situation épidémiologique en Algérie».

Pour le spécialiste en immunologie, l'Algérie enregistre quotidiennement entre 25 000 et 30 000 cas par jour, dont 1 à 3% nécessitent une hospitalisation ou une réanimation et un besoin en oxygène, provoquant une saturation des hôpitaux.

Dès le début de la pandémie, le bilan officiel ne reflétait pas la réalité de la crise sanitaire que traversait le pays, car il dépendait du nombre de tests PCR (Polymerase Chain Reaction) réalisés par jour et non des cas de contamination, selon le Pr Djidjik. Pourtant, à l'heure actuelle, la disponibilité des tests PCR et leur réalisation au niveau des hôpitaux et des laboratoires privés, en plus des tests antigéniques, qui sont d'excellents tests de diagnostic, permettent normalement de faire un constat réel de la situation épidémiologique dans le pays.

Pour stopper le pic pandémique «très aigu», le spécialiste insiste sur l'obligation d'arrêter toutes les activités et les regroupements et procéder à un confinement strict pour pouvoir stabiliser ce pic et désengorger les hôpitaux, et ce afin de permettre aux équipes médicales de travailler sereinement «car aucun système de santé au monde ne pourra faire face à une vague telle que celle que traverse l'Algérie».

Un confinement strict permettrait de briser la chaîne de transmission du virus et, de ce fait, aux hôpitaux d'absorber le choc.

S'agissant de la vaccination, le Pr Djidjik a affirmé que le vaccin ne protègera pas les personnes vaccinées de la vague actuelle car il ne sera efficace qu'un mois après son administration. Il faut du temps pour que le système immunitaire produise les anticorps nécessaires pour lutter contre le virus.

«La vaccination est le seul moyen de contrôler l'épidémie mais pas pendant le pic», tranche le spécialiste qui ne voit d'autre moyen qu'un confinement total et strict pour arrêter le pic.

Il convient de signaler que plusieurs spécialistes de la santé ont pointé du doigt les chiffres officiels, lesquels ne reflètent pas la réalité de la situation. Selon eux, les chiffres coduisent au relâchement dans l'application des mesures barrière par les citoyens.

De son côté, Amel, 35 ans, femme au foyer, déclare qu'au quotidien, des personnes de son entourage sont atteintes de la Covid-19, déplorant une dizaine de décès. «Le pire c'est qu'on ne peut accompagner nos familles, nos amis ou même nos voisins dans leur deuil douloureux», ajoute-t-elle avec peine.

Pour sa part, Mourad, 45 ans et papa de trois enfants, confie au Jeune Indépendant : «En plus du stress de la contamination, je suis en colère contre les personnes qui prennent les choses à la légère et ne respectent plus les mesures barrière. Ce relâchement est en grande partie dû aux chiffres communiqués par les autorités et lesquels ne reflètent pas la réalité. Je ne m'explique pas ce choix de minimiser la situation». L'Algérie enregistre depuis l'apparition de la pandémie en février 2020, 163 660 cas de contamination à la Covid-19 et 4 087 décès, selon les chiffres officiels.

Mohamed Mecelti

EN ATTENDANT LEUR IMPLICATION DANS LA VACCINATION

Les tests antigéniques rapides en pharmacie

LES PHARMACIENS d'officine pourront désormais effectuer des tests antigéniques rapides pour détecter le coronavirus. Ce test par le nez permet de recevoir un résultat très rapidement, en vingt minutes.

Cette annonce a été faite par le ministère de la Santé, qui a invité également les pharmacies à s'impliquer dans l'opération de vaccination anti-Covid.

Le président du SNAPO, Messaoud Belambri, a appelé les pharmaciens au renforcement des mesures de protection. Il faut dire que l'officine est un espace de santé de premier rang en matière d'accessibilité et de proximité, et l'implication du pharmacien d'officine dans la campagne de vaccination ne peut être que profitable aux citoyens. Ceci pourra certainement augmenter le nombre de personnes vaccinées de manière considérable et assurer ainsi une meilleure protection de la population.

Il convient de rappeler que le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO) a appelé, en début de semaine, à autoriser le dépistage rapide de la Covid-19 par test antigénique au niveau des pharmacies.

Dans un communiqué rendu public, le «SNAPO lance, une nouvelle fois, un appel aux autorités afin de permettre aux citoyens de se faire tester au niveau des officines concernant les atteintes par la Covid-19», soulignant que «ces tests rapides antigéniques sont disponibles et faciles à réaliser au niveau des officines, qui sont convenablement et largement réparties à travers le territoire national».

Le syndicat estime que cette «démarche permettra également de faire le tri entre les vrais nouveaux cas Covid et les faux cas qui pourraient engendrer des situations de panique inutiles ainsi que des encombrements et une saturation au niveau des hôpitaux et services d'urgence».

Le recours à la réalisation des tests antigéniques au niveau des officines «aura inévitablement des conséquences très positives sur le contrôle et la gestion des nouveaux cas Covid et la propagation du virus», soutient encore le SNAPO. Il a tenu également à souligner le rôle important que peut jouer l'officine pharmaceutique dans la lutte et la prévention contre la propagation de la pandémie dont les cas confirmés ont connu une recrudescence ces derniers jours dans le pays.

Selon le SNAPO, les pharmaciens se sont montrés, dès les premiers jours de cette pandémie, solidaires et volontaires. Ils ont fourni des efforts considérables pour jouer un rôle prépondérant en matière de prise en charge des citoyens par la fourniture des moyens de lutte contre la Covid-19, les médicaments, les campagnes de dons et les précieux conseils et orientations fournis à la population.

Lynda Louifi

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Sider El-Hadjar devient producteur d'oxygène liquide

L'usine sidérurgique d'El-Hadjar s'investit dans la lutte contre le coronavirus. Elle produira quotidiennement 5 000 litres d'oxygène liquide qui seront destinés aux établissements sanitaires, a indiqué un communiqué de la cellule de communication du complexe sidérurgique d'El-Hadjar.



Cette production d'oxygène liquide est produite par ladite centrale à oxygène de l'usine sidérurgique d'El-Hadjar, habituellement reliée au haut fourneau n°2 pour l'alimenter dans son réchauffement.

Avec Linde Gaz Annaba, autre producteur d'oxygène médical installé dans la zone industrielle de Pont Bouchet, Sider El-Hadjar, pour la circonstance, retrouve par besoin une autre vocation, celle de producteur d'oxygène liquide. Les quantités d'oxygène produites par les deux firmes sont transportées quotidiennement par des camions-citernes appartenant à Linde Gaz Annaba et Sidal Gaz Errighia vers les structures sanitaires.

Depuis le 19 juillet dernier, Sider El-Hadjar a livré 85 000 litres d'oxygène, dont 70 000 litres par Linde Gaz et 15 000 par Sidal Gaz. Au niveau du complexe sidérurgique d'El-Hadjar, la centrale à oxygène de cette usine possède une capacité de plus de 14 000 m3/heure et pourrait en produire plus après la réhabilitation de sa deuxième unité, en arrêt depuis 2020.

L'actuelle centrale à oxygène en fonctionnement a été inaugurée en 1969, date de l'inauguration du complexe sidérurgique d'El-Hadjar. Elle a été plusieurs fois rénovée avec l'ensemble des installations industrielles de l'usine sidérurgique.

Avec la production d'oxygène liquide par Sider El-Hadjar, les problèmes de santé médicale provenant de la Covid-19 vont sûrement être atténués, voire disparaître, si l'ensemble de la population venait à accepter de se faire vacciner.

Dans le même sillage, la collecte organisée, jeudi dernier, par le wali d'Annaba, Djamel-Eddine Berrimi, avec l'ensemble des opérateurs de la wilaya d'Annaba avait atteint les 290 millions de dinars. 117 extracteurs d'oxygène ont été commandés. Ils seront affectés vers des structures sanitaires et autres hôtels de réserve en cas de hausse des contaminations.

A travers les centres de vaccination, les citoyens commencent à s'intéresser au vaccin. Selon le directeur de la santé et de la population, Mohamed-Nacer Dameche, 3 500 opérations de vaccination sont enregistrées quotidiennement. Ce qui est peu, comparativement à la dangerosité de la Covid-19, particulièrement son variant le plus dangereux, Delta. Pour le moment, l'heure est grave à Annaba, El-Tarf et Skikda. Chaque jour, des milliers d'estivants, provenant des quatre coins du pays, arrivent vers ces wilayas.

Le dernier confinement opéré par le gouvernement touchant 35 wilayas, dont la plupart sont à caractère touristiques, commence à provoquer de véritables raz-de-marée de vacanciers vers ces régions de l'est du pays.

Tous les hôtels affichent complets à Annaba, sauf le Sheraton pour raison de cherté des prix.

Nabil Chaoui

HÔPITAL AKLOUL-ALI D'AKBOU

Installation d'une unité d'oxygène financée par des industriels

UNE UNITÉ de production d'oxygène devait être mise en service, hier en fin de journée, au niveau de l'hôpital Akloul-Ali d'Akbou.

D'une capacité de 9,5 m3, soit une production globale de 30 bouteilles/ jour (24 heures), et pouvant prendre en charge la demande en oxygène de 20 malades branchés H24 pour une consommation de 15 l/mn, ce générateur a été financé par une kyrielle d'industriels, d'opérateurs économiques et de commerçants de la daïra d'Akbou et ses environs, dont la commune d'Ouzellaguen, pour un montant de 1,7 milliard de centimes, en l'occurrence Ifri ou Sarl Ibrahim et Fils, SNC Golden Drink, Soummam Arôme, Sarl Tmac Takka, SPA Général Emballage, Sarl Nomade Ayris, Eurl Rif Boissons, All Plast, Renov Motor, Sarl Maâouche Distribution, Sarl Qniaa, Betonex, Volk Auto, Ets Takka Amirouche, Ets Takka Sghir, Very Net et Ovita.

Il convient de noter que l'initiative a été menée par la très dynamique Association Soummam Akbou d'aide aux malades et aux nécessiteux.

La centrale à oxygène médical a été installée hier par des techniciens et devait être mise en service le même jour pour mettre ainsi fin à la crise d'oxygène que vit l'hôpital.

C'est une première initiative du genre dans la région. Après le financement de cette station, des appels ont également été lancés sur les réseaux sociaux en direction des industriels de la wilaya afin d'acquérir d'autres générateurs à oxygène en faveur des hôpitaux de la wilaya, dont le CHU de Béjaïa. Hafid Boudrahem, surveillant général au CHU de Béjaïa a lancé hier un appel en direction de l'APC et de l'APW de Béjaïa afin d'acquérir un générateur à oxygène en faveur de l'hôpital. Par ailleurs, il convient de noter que le nombre de malades atteint de coronavirus est toujours en hausse. Au niveau de l'hôpital Rachid-Belhocine de Sidi-Aïch, plusieurs malades ont été admis hier au service des urgences, et ce alors que 73 personnes étaient déjà hospitalisées, dont la plupart sont âgées entre 50 et 60 ans. Une vieille femme âgée de 86 ans, native de Seddouk, est décédée après avoir était atteinte de la Covid.

N. Bensalem

CONFINEMENT À BLIDA

Les services de sécurité veillent à l'application des nouvelles mesures

LA RECRUDESCENCE du nombre de personnes contaminées dans plusieurs wilayas du pays a contraint le gouvernement à reconduire le dispositif du confinement partiel à domicile face à la pandémie de la Covid-19 ainsi que l'ensemble des mesures préventives qui l'accompagnent, et ce pour une période de 10 jours.

A l'instar des 35 wilayas concernées par cette mesure de confinement, qui est entrée en vigueur depuis lundi, de 20 h à 6 h, la wilaya de Blida était au rendez-vous.

En effet, au chef- lieu de la wilaya de Blida, à partir de 19 h, tous les commerces ont commencé à baisser leurs rideaux et les derniers citoyens pressaient le pas pour rentrer chez eux. Un dispositif sécuritaire pas des moindres, composé du corps de la Sûreté nationale ainsi que celui de la Gendarmerie nationale, a été déployé dans les différents endroits stratégiques de la ville des Roses et sa périphérie, ainsi qu'à travers toutes les communes du territoire de la wilaya. Malgré l'annonce des mesures de confinement par les médias, quelques commerces (pizzerias et cafés) n'ont pas suivi les instructions.

Aussi, les forces de l'ordre sont intervenues avec diplomatie pour la fermeture des commerces. Sinon, les décisions prises par les pouvoirs publics n'ont rencontré aucune résistance, bien au contraire.

Les Algériens donnent la nette impression de soutenir la nouvelle batterie de mesures décidées et s'y associent à travers des actions citoyennes dans le sens d'une limitation de la contamination par le coronavirus. L'exemple vivant de cette association citoyenne vient de la population de la wilaya d'Annaba, qui demande aussi la fermeture de toutes les plages et un confinement plus strict que celui des 35 wilayas.

T. Bouhamidi

MÉDÉA

Entrée en exploitation d'une unité de production d'oxygène

L'ENTRÉE en production d'une usine de production d'oxygène située à Berrouaghia, 20 km au sud-est de Médéa, est venue à point nommé soulager les établissements hospitaliers et les structures de soins de la pression causée par le manque d'oxygène.

En effet, l'unité a été autorisée à entrer en exploitation, dimanche, par la commission chargée du contrôle des établissements classés dépêchée sur les lieux par le wali de Médéa, Djahiid Mous.

Dénommée Etablissement maghrébin de production de gaz médicaux, l'unité est une SARL (Société à responsabilité limitée) de type 2, réalisée dans le cadre de la promotion de l'investissement privé, qui va pourvoir aux besoins des établissements hospitaliers et structures de soins en oxygène.

Pour pouvoir faire face à la demande en ce produit indispensable à la respiration, notamment pour les malades atteint du virus corona et les autres pathologies respiratoires, l'usine travaillera à plein régime pour une utilisation maximale de ses capacités de production évaluées à 220 m3 par heure, soit 40 tonnes par semaine, et dispose de moyens de stockage, notamment 2 conteneurs d'une capacité de 20 tonnes chacun.

Espérons que cette usine permettra de dépasser le problème de disponibilité en oxygène devenu la principale préoccupation des autorités sanitaires et des établissements hospitaliers et de soins pour faire face à la terrible pression sur l'oxygène qui se pose avec acuité depuis plusieurs jours causée par la recrudescence de la pandémie.

La mise en conformité pour l'entrée en exploitation de l'unité dénommée Etablissement maghrébin de production de gaz médicaux, qu'a accueilli les membres de la commission de contrôle des établissements classés, composée, entre autres, de représentants de la direction de l'environnement et de la direction de l'industrie.

Les membres de ladite commission ont procédé à la vérification des conditions de mise en exploitation de l'usine pour la délivrance d'une autorisation de conformité à l'unité pour la production du gaz à usage médical qui satisfera les besoins de la wilaya et même des wilayas limitrophes, selon certaines déclarations.

Nabil B.



RÉSOLUTION DE LA CRISE LIBYENNE

Alger et Washington sur la même longueur d'onde

LES ETATS-UNIS et l'Algérie convergent sur la résolution de la crise en Libye, a déclaré le secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires du Proche-Orient, Joey Hood, indiquant que les Etats-Unis souhaitaient travailler avec l'Algérie sur des objectifs communs au Sahel.

«L'Algérie a la même perspective que le gouvernement américain concernant la situation « en Libye a déclaré Joey Hood dans un entretien à l'APS.

« Nous sommes donc déterminés à travailler ensemble sur cet objectif commun qui consiste à discuter avec nos alliés et nos partenaires de la manière exacte dont nous pouvons promouvoir les conditions nécessaires au retrait des forces étrangères le plus rapidement possible et à la tenue d'élections générales le 24 décembre afin que la souveraineté puisse être rendue au peuple libyen le plus rapidement possible», a-t-il indiqué au terme de sa première visite en Algérie.

Et d'ajouter « l'Algérie à travers son compétent ministre des Affaires étrangères , M. Ramtane Lamamra a une voix très importante sur cette question et qu'elle sera écoutée dans la région et au-delà», assurant que les Etats-Unis «attendaient avec intérêt (de travailler) avec le gouvernement algérien sur ce sujet important».

Joey Hood a indiqué que son pays discutait de ce dossier avec plusieurs de ses alliées à l'instar de la Turquie et des pays européens ainsi qu'avec la Russie, et spécialement les libyens affirmant que « le retrait de toutes les forces étrangères et la cessation de toutes les interventions militaires étrangères» est une priorité absolue» pour l'administration américaine.

«C'est au gouvernement qui sera élu en décembre de décider de son propre chef des relations qu'il veut entretenir avec d'autres pays sans ce type de pression représentée par des forces militaires sur son propre territoire», a-t-il dit.

Concernant le rôle que pourraient avoir certains acteurs militaires en Libye après la période de transition, le secrétaire d'Etat adjoint américain a répondu qu'il s'agissait d'»une décision qui appartient aux Libyens et au peuple libyen uniquement».

M. Hood a loué, par ailleurs, le rôle de l'Algérie au Mali qui s'est soldé en 2015 par la conclusion d'un accord de paix et de réconciliation, affirmant que les Etats-Unis attendait avec intérêt «de travailler avec le gouvernement algérien pour essayer de faire avancer les objectifs de cet accord».

S. O. B.

LA PLATE-FORME DES PRÉINSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES ACCESSIBLE DEPUIS HIER SOIR

Les conditions d'accès à certaines filières révisées

Du nouveau pour l'admission des nouveaux bacheliers dans certaines filières à l'université. Un nouveau mode de calcul de la moyenne d'accès aux filières d'excellence, comme médecine, technologie ainsi que les grandes écoles, sera adopté.



Les étudiants désirant suivre un cursus universitaire dans certaines filières et écoles verront la note obtenue dans les matières essentielles additionnée à la moyenne générale obtenue au baccalauréat.

Dans une circulaire ministérielle définissant les modalités et les opérations liées aux préinscriptions et à l'orientation des nouveaux bacheliers du département de l'Enseignement supérieur, il a été indiqué que les conditions pédagogiques d'accès à certaines spécialités ont été revues. Cela en calculant une moyenne pondérée, c'est-à-dire la moyenne du bac et les notes des matières dites essentielles obtenues dans la filière.

Le but étant, explique-t-on, de satisfaire les vœux des étudiants et de leurs parents. La moyenne d'admission en première année de médecine, par exemple, est calculée comme suit : moyenne du bac x 2 + note des sciences de la nature et de la vie divisée par 3. Selon Boualem Saidani, directeur de la formation au ministère de l'Enseignement supérieur qui s'est exprimé hier sur les ondes de la radio Chaîne 1, «ce nouveau mode de calcul augmente les chances des nouveaux bacheliers de se faire accepter dans les filières de leur choix», sachant que le nombre de choix a été maintenu à 6 au minimum et à 10 au maximum. Les préinscriptions universitaires des nouveaux bacheliers au titre de l'année universitaire 2021-2022 ont débuté hier et s'étaleront sur trois jours. Elles sont effectuées en ligne.

La plate-forme numérique dédiée aux préinscriptions universitaires est accessible depuis hier soir.

Les nouveaux bacheliers auront à valider en ligne ces inscriptions du 30 au 31 juillet, avant de passer à l'opération de traitement des fiches de vœux qui s'étalera du 1er au 8 août prochain. Les résultats d'orientation des nouveaux étudiants seront annoncés dans la soirée du 8 août. Les inscriptions définitives, qui vont s'effectuer également en ligne en raison de la situation sanitaire, devraient intervenir du 4 au 9 septembre prochain. Situation sanitaire oblige, la numérisation est adoptée dans toutes les étapes des inscriptions universitaires 2021/2022. Sur le portail du bachelier 2021 (http://bac2021.mesrs.dz), ces derniers peuvent trouver tous les renseignements indispensables à la compréhension du déroulement de la préinscription.

Concernant le mode d'enseignement, le directeur de la formation au ministère a affirmé que le système adopté cette année, soit le mode hybride, a prouvé son efficacité, d'où sa reconduction. Ce système est basé sur des cours en présentiel pour les matières essentielles et sur l'enseignement en ligne pour les matières secondaires.

Lilia Aït Akli

BLIDA

Début de la préinscription en ligne des nouveaux bacheliers

DANS LE CADRE de la préparation de la prochaine rentrée universitaire, et conformément à la circulaire ministérielle définissant les modalités et les opérations liées aux préinscriptions et à l'orientation des nouveaux bacheliers de la session de juin 2021 vers les différents domaines, filières et spécialités de formation, a débuté l'opération de préinscription, qui se fera uniquement en ligne.

Ainsi, cette opération s'étalera jusqu'au 29 du mois courant. Pour éviter toute possibilité de contamination à la Covid-19 durant cette troisième vague, avec l'apparition de nouveaux variants, et pour éviter les regroupements dans les universités, les services universitaires ont mis à la disposition des nouveaux bacheliers un site électronique pour s'inscrire sans se déplacer.

Les concernés devront, dans la prochaine étape, valider en ligne ces inscriptions du 30 au 31 juillet, avant de passer à l'opération de traitement des fiches de vœux, laquelle s'étalera du 1er au 8 août prochain. Notons que pour le service d'hébergement, un portail électronique sera mis à la disposition de tous les nouveaux bacheliers résidant en dehors de la wilaya, et ce du 12 au 18 de ce mois. Ces services demandent aux nouveaux bacheliers de lire soigneusement et de, surtout, bien remplir le formulaire de préinscription selon les normes réglementaires exigées pour pouvoir s'inscrire correctement dans la spécialité choisie en vue de suivre des études supérieures à la rentrée prochaine.

Ainsi, pour le bon déroulement de ce programme, toutes les dispositions sont prises pour traiter l'ensemble des formulaires de préinscription remplis en ligne par les nouveaux bacheliers selon les conditions exigées par les services du ministère de tutelle, et ce pour répondre à leurs vœux, avant qu'ils ne poursuivent les autres étapes pour une inscription définitive.

T. Bouhamidi

ALGÉRIE-TUNISIE

LAMAMRA REÇU PAR LE PRÉSIDENT KAIS SAIED

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra, a conclu mardi sa visite de travail en Tunisie, au cours de laquelle il a été reçu, en audience, par le président tunisien, M. Kais Saied, a indiqué un communiqué du ministère.



«A cette occasion, le ministre Lamamra a transmis au Président tunisien un message de fraternité et d'amitié de son frère le Président Abdelmadjid Tebboune, réaffirmant son engagement ferme pour le raffermissement des liens de fraternité et de solidarité et des relations stratégiques prévalant entre les deux pays», lit-on dans le communiqué.

Le ministre a tenu, également, à saluer la communauté algérienne établie en Tunisie, ajoute la même source.

Selon le communiqué «l'audience a donné lieu à un échange de vues sur l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement afin de permettre aux deux pays d'affronter de manière plus efficace les défis communs, y compris ceux relatifs à la pandémie de la covid-19».

L'audience a été, en outre, «le lieu d'aborder les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation au sein de la région du Maghreb, l'espace Sahelo-saharien, ainsi qu'au sein du monde arabe». Par ailleurs, M. Lamamra a tenu une séance de travail avec son homologue tunisien, M. Othman Jerandi, au cours de laquelle, les deux chefs de la diplomatie ont « relevé avec satisfaction la convergence de leurs positions sur les questions d'intérêt commun aux niveaux régional et international et ont convenu d'œuvrer pour la préservation et le renforcement de l'heureuse tradition de consultation et coordination au sein de tous les fora régionaux et internationaux».

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, un appel téléphonique de son homologue tunisien, Kaïs Saïed, durant lequel a été évoquée la situation en Tunisie, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi, un appel téléphonique de son frère Kaïs Saïed, président de la République tunisienne, au cours duquel ont été évoqué les développements de la situation en Tunisie. Les deux présidents ont abordé également les perspectives des relations algéro-tunisiennes et les voies et moyens de leur consolidation», lit-on dans le communiqué.

Pour rappel, le président tunisien Kais Saied a mis fin, dimanche soir, à six mois de bras de fer avec le chef du Parlement Rached Ghannouchi, qui a conduit le pays à un statu quo politique, paralysant le gouvernement et désorganisant les pouvoirs publics.

Le président tunisien a annoncé le gel des activités du Parlement pour 30 jours, tout en démettant de ses fonctions le chef du gouvernement Hichem Mechichi, soutenu par la première formation politique du pays Ennahdha.

Ces décisions ont été prises après que des citoyens exaspérés par les luttes de pouvoir et la gestion contestée de la crise sociale et sanitaire par le gouvernement ont réclamé la dissolution du Parlement.

S'appuyant sur l'article 80, M. Saied a annoncé, à l'issue d'une réunion d'urgence au palais de Carthage, avec des responsables des forces de sécurité, qu'il se chargeait du pouvoir exécutif avec «l'aide du gouvernement» dirigé par un nouveau chef désigné par le président de la République, après la levée de l'immunité parlementaire des députés.

S. O. B.

Publicité

Le Jeune Indépendant **du 28/07/2021 / ANEP 2116013490**

Le Jeune Indépendant **du 28/07/2021 / ANEP 2116013490**

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 03:49 | 12:35 | 16:25 | 19:40 | 21:15 | 03:56 | 12:40 | 16:28 | 19:47 | 21:18 | 04:08 | 12:55 | 16:44 | 20:01 | 21:34 | 04:18 | 12:45 | 16:26 | 19:41 | 21:06 | 04:18 | 13:01 | 16:49 | 20:06 | 21:38 | 04:24 | 13:06 | 16:54 | 20:10 | 21:42 | 04:29 | 13:09 | 16:56 | 20:11 | 21:43 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7052 — MERCREDI 28 JUILLET 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	21°
Oran	29°	21°
Constantine	42°	22°
Ouargla	41°	26°

COVID-19

La recherche sur l'origine du virus ou la voie de l'ingérence

L'Organisation mondiale de la santé, l'OMS, a récemment publié la deuxième phase de son programme de recherche portant sur l'origine du virus COVID-19, dans laquelle l'hypothèse d'une «fuite du virus due à la violation par la Chine des protocoles de laboratoire» est l'une des priorités de recherche. Cela va à l'encontre des conclusions du rapport conjoint sur le volet chinois de la recherche mondiale sur l'origine du virus, publié par l'OMS à la fin du mois de mars. À l'époque, le rapport indiquait que l'irruption du nouveau coronavirus à la faveur d'un incident en laboratoire était «extrêmement improbable».



Les responsables chinois ont tenu une conférence de presse le 22 juillet, afin de fournir à la communauté internationale une explication détaillée concernant la traçabilité du virus. Lors de cette conférence, les responsables ont fourni des données et des cas concrets pour réfuter les rumeurs concoctées par l'Occident contre le laboratoire de Wuhan, en précisant qu'il était impossible d'accepter un plan de recherche qui ne respecte pas le bon sens et qui va à l'encontre de la science.

Les faits sont les meilleures preuves. À ce jour, aucun des membres du personnel qui travaillent dans le laboratoire de Wuhan n'a été infecté par le nouveau coronavirus ; de plus, le laboratoire n'a jamais mené de recherches sur le gain de fonction des coronavirus, et encore moins sur un virus artificiel. Comment peut-il y avoir une «fuite de virus due à la violation des protocoles de laboratoire» ? De toute évidence, la phase II du programme de recherche de l'OMS sur l'origine du virus est tout simplement indéfendable et révèle que le traçage scientifique est soumis à une ingérence politique.

Plus important encore, le groupe d'experts de l'OMS s'est déjà rendu deux fois en Chine, où il a effectué sur place des visites dans le laboratoire de Wuhan. Comme l'ont déclaré les responsables chinois lors de la conférence, la partie chinoise a pleinement satisfait aux demandes de visite des experts de l'OMS, leur permettant de visiter toutes les unités qu'ils souhaitaient visiter et de rencontrer toutes les personnes qu'ils voulaient rencontrer. Sur cette base, le groupe d'experts a finalement conclu que la fuite du virus d'un laboratoire chinois était «extrêmement improbable». Cela a résisté à l'épreuve de la science et de l'histoire.

En effet, il existe un consensus académique international selon lequel «le nouveau coronavirus n'est pas lié au laboratoire de Wuhan». Le 5 juillet, 24 experts de renommée internationale ont à nouveau publié un article dans «The Lancet», affirmant qu'il n'existait aucune preuve scientifique pour étayer la théorie selon laquelle le virus aurait fui d'un laboratoire chinois.

Le 7 juillet, des scientifiques des États-Unis, du Royaume-Uni et d'Australie, ont publié un article sur la plateforme européenne de partage de données scientifiques Zenodo, affirmant que «rien ne prouve que le nouveau coronavirus provienne du laboratoire de Wuhan, et que les premiers cas soient liés à l'Institut de recherche sur les virus de Wuhan». Selon cet article, «il n'existe aucune preuve que l'Institut de recherche sur les virus de Wuhan ait possédé ou étudié les ancêtres du nouveau coronavirus avant la pandémie».

Il est clair que si l'OMS remet l'accent sur le laboratoire de Wuhan, on gaspillerait du temps et des ressources et ralentirait le processus de traçabilité du virus. Les seuls bénéficiaires de cette situation sont les politiciens anti-Chine et les complotistes américains et occidentaux qui piétinent la science, ignorent les faits et nourrissent des ambitions égoïstes, au détriment de la santé et du bien-être de toute l'humanité.

Aujourd'hui, il y a de plus en plus de cas qui prouvent que la COVID-19 est apparue dans de nombreuses régions du monde plus tôt qu'on ne le pensait. Par exemple, une étude publiée en juin par les Instituts nationaux de la santé américaine indique que le nouveau coronavirus s'était propagé aux États-Unis dès décembre 2019. Du matériel génétique du nouveau coronavirus a été détecté dans des échantillons d'eaux usées prélevés en novembre 2019 dans une municipalité brésilienne. Ainsi que les derniers résultats de recherche de l'Institut de Cancérologie de Milan, en Italie, qui indiquent que le nouveau coronavirus était probablement déjà présent dans le pays en octobre 2019.

Tout cela suggère que la COVID-19 est susceptible d'émaner de sources multiples et qu'une traçabilité mondiale, multifacettes et multidimensionnelle est alors nécessaire.

Les États-Unis, «le pays qui a le plus échoué dans la lutte contre l'épidémie», devraient faire l'objet de la plus grande enquête. Si les laboratoires doivent faire l'objet d'une enquête, le laboratoire biologique de Fort Detrick, aux États-Unis, et la «pneumonie mystère «survenue à proximité de celui-ci, à l'automne 2019, sont particulièrement préoccupants et devraient faire l'objet de la deuxième phase de recherche de l'OMS sur la traçabilité du virus.

Les virus sont l'ennemi commun de l'humanité et la communauté internationale ne peut gagner que si elle travaille ensemble. À l'heure actuelle, 55 pays ont écrit au directeur général de l'OMS pour soutenir une étude mondiale sur l'origine du virus et s'opposer à la politisation des questions ayant trait à la traçabilité. Il s'agit là d'un appel général de la communauté internationale, selon lequel l'origine du virus est une question scientifique qui ne doit jamais céder à l'ingérence politique, sous peine d'être nuisible.

De notre correspondante à Pékin, Xinxin.Ma

ASSURANCES

La CAAT réalise un bénéfice net de 2,8 milliards DA en 2020

LE RÉSULTAT bénéficiaire net réalisé par la Compagnie algérienne des assurances (CAAT) en 2020 s'élève à 2,8 milliards de dinars (DA), soit une progression de 10%, a indiqué mardi un communiqué de la compagnie. Quant au chiffre d'affaire, en 2020, il s'est élevé à 24,750 milliards de dinars, permettant de dégager «une légère croissance en dépit de la difficile conjoncture marquée par les effets de la pandémie», a précisé la même source.

Ainsi, l'Assemblée Générale (AG) ordinaire de la Compagnie, réunie le 28 juin dernier, sous la présidence du ministre des Finances, a «pris note de la certification des comptes, des résultats positifs enregistrés par l'Entreprise et a adopté les comptes sociaux au titre de l'exercice 2020», souligne le document.

En matière de gestion des sinistres, explique la CAAT, les indemnisations ont atteint un montant de 11,05 milliards de dinars, représentant la liquidation de plus de 152.000 dossiers, toutes branches confondues, entraînant ainsi une réduction «appréciable» des affaires en instance.

Au plan financier, les principaux indicateurs présentent aussi «une amélioration» par rapport à l'exercice précédent, notamment les capitaux propres qui s'élèvent à 27,4 milliards de dinars et les placements financiers qui sont de l'ordre de 36,7 milliards de dinars.

A cet effet, l'ensemble de ces réalisations découle de la stratégie mise en œuvre, dont les axes majeurs s'articulent autour de «l'amélioration de la qualité de la prestation, l'innovation technico-commerciale, l'extension du réseau de distribution et la poursuite de la digitalisation», estime la compagnie.

Dans cette «conjoncture particulière», la mobilisation du personnel, la contribution du partenaire social et les orientations des organes sociaux ont constitué également des «facteurs déterminants» dans la consolidation des fondamentaux de l'entreprise, note le communiqué.

M. B.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

46 décès et 1 917 blessés en une semaine

QUARANTE-SIX personnes sont décédées et 1917 ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus dans plusieurs wilayas durant la période allant du 18 au 24 juillet en cours, selon un bilan hebdomadaire publié mardi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec sept (07) personnes décédées sur le lieu d'accident et 98 autres blessées, précise la même source. Les équipes de secours de la Protection civile ont effectué 6.003 interventions durant la même période pour l'exécution de 5.471 opérations d'assistance aux personnes en danger et des opérations diverses, ajoute le communiqué. Elles ont également effectué 3.276 interventions pour procéder à l'extinction de 2.501 incendies urbains, industriels et autres, selon la source.

Par ailleurs, dans le cadre des activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué 301 opérations de sensibilisation à travers le territoire national portant sur la pandémie Covid-19, tout en rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale. Pas moins de 440 opérations de désinfection générale à travers le territoire national ont été aussi effectuées par les unités de la Protection civile, touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

La DGPC a mobilisé pour les deux opérations 1.772 agents, tous grades confondus, 240 ambulances et 220 engins d'incendies.

S. N.